



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du groupe-pays Haïti

Mercredi 4 juillet 2012

À Cités Unies France

9, rue Christiani

75008 Paris

ACCUEIL ET INTRODUCTION

Jean-Louis TESTUD, maire adjoint de Suresnes, représentant de Monsieur Christian DUPUY, Maire de Suresnes, Président du groupe-pays Haïti, a introduit la réunion en invitant les participants à se présenter.

Il a salué et remercié les Maires haïtiens d'assister à cette réunion : Monsieur Wilbrode BEON, Maire du Cap Haïtien et Monsieur Jean-Claude FIGNOLÉ, Maire des Abricots.

Puis il a laissé la parole à Charles JOSSELIN, Président du Fonds de Solidarité Haïti (FSH).

1. Charles JOSSELIN :

L'actualité haïtienne est marquée par le changement de statut des maires, qui sont affectés en quelques sortes, au rang de fonctionnaires territoriaux. En même temps, le gouvernement montre une volonté de renforcer le pouvoir des délégués départementaux.

Il est nécessaire de soulever et de prendre en compte cette question du statut particulier que subissent les maires haïtiens à ce jour.

2. Éléments de l'intervention de Monsieur Vilbert BELIZAIRE, Ministre Conseiller à l'Ambassade d'Haïti en France.

Monsieur Bélizaire a tout d'abord tenu à remercier, au nom de l'Ambassade, Cités Unies France et les collectivités françaises engagées dans la coopération décentralisée avec des collectivités haïtiennes.

Sur le principe de décentralisation, le gouvernement reconnaît les collectivités territoriales comme les matrices du pouvoir public. Le gouvernement haïtien promeut donc les relations de coopération décentralisée franco-haïtiennes dans le sens où le pays a besoin de l'expertise française en termes de décentralisation.

Concernant le fonctionnement des collectivités territoriales haïtiennes, le gouvernement haïtien a constaté un non fonctionnement de certaines collectivités. Ce qui a donné lieu à l'arrêté sur le changement de statut des maires en « agents intérimaires de l'Etat ». Le gouvernement a effectué des nominations sur les postes vacants jusqu'aux prochaines élections, prévues à la fin de l'année 2012.

3. Pierre DUQUESNE, Ambassadeur chargé de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti

Monsieur Duquesne propose de prendre les 3 idées – critiques – défis énoncés au moment du séisme de 2010 afin de regarder l'évolution et la situation aujourd'hui.

- La première idée consistait à dire que les promesses faites ne seraient pas tenues, qu'en est-il aujourd'hui ?

C'est la première fois que l'on a une traçabilité de l'aide, tous les trois mois, sur le site de la fondation Bill Clinton. La promesse qui avait été faite à la Conférence de New York après le séisme des 5,5 milliards USD d'aide sur 2 ans suit son cours :

1 milliard a été dédié à la réduction de dette (dépense faite)

Sur les 4,5 milliards USD restants, 2,5 milliards USD ont déjà été versés, et l'aide extérieure a représenté environ 750 millions USD de plus.

On en est donc à 3,2 milliards USD d'aide versés.

Ce qui reste inquiétant, c'est que la majorité de cette aide a été transférée en 2010 et 2011, très peu en 2012.

Du côté de la coopération bilatérale française, un effort budgétaire de l'ordre de 326 millions d'euros a été fait.

Tous les programmes promis, bien qu'ils ne soient pas terminés, ont été lancés entièrement (construction en cours de l'hôpital universitaire de Port-au-Prince, des progrès ont été faits dans le domaine de l'éducation, par exemple, 650 étudiants haïtiens ont été accueillis dans les Universités Françaises, une formation des maîtres à distance a été mise en place, ...)

- La deuxième critique était de dire que la coordination entre donateurs ne se ferait pas.

Or, un outil particulier : la Commission Intérimaire pour la Reconstruction en Haïti (CIRH), a été mis en place. Celle-ci respecte les formules paritaires puisque son Conseil était composé de 14 haïtiens et 14 internationaux. De plus, la CIRH approuvait tous les projets, y compris ceux des ONG.

Le problème a été que cet outil a changé de fonction : il est devenu un objet de développement, alors qu'il ne devait être qu'un instrument.

La CIRH est arrivée à son terme en octobre 2011. Elle ne sera pas recréée, et il n'est pas prévu non plus la mise en place d'une Agence de Développement Haïtienne, qui devait être la continuité du projet. En dépit de la disparition de la CIRH, la coordination entre donateurs est maintenue.

La situation politique en Haïti à la fin de l'année 2011 a été marquée par une instabilité politique, notamment avec l'absence de 1^{er} ministre d'octobre 2011 à mai 2012. Le défi aujourd'hui est de maintenir le nouveau 1^{er} ministre nommé en mai 2012, Monsieur Laurent Lamothe, qui représente un espoir de stabilité.

Le cadre politique s'est notamment amélioré avec les amendements de la Constitution (voir l'article « L'amendement de la Constitution autorisé », Une Semaine en Haïti, n°1058, 27 juin 2012, ci-joint).

Il reste un outil plus classique qui demeure : le Fonds de Reconstruction pour Haïti (FRH), qui est soutenu par l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et la Banque Mondiale (BM). En date du 12 janvier 2012, dix-neuf bailleurs ont versé au Fonds des contributions dont le montant total avoisine 392 millions de USD.

Pour le côté français, on revient dans un fonctionnement normal des relations franco-haïtiennes. Mais désormais, Haïti se retrouve en concurrence avec d'autres pays destinataires en matière de l'aide budgétaire française.

- La troisième critique était celle de dire que les haïtiens seraient mis aux commandes.

S'il y a un choix souverain du peuple haïtien pour la création d'une armée, il faudra qu'il y ait débat avec les donateurs, pour connaître leur avis sur l'utilisation de l'aide en ces termes.

Il y a certainement à faire pour contrôler la contrebande et l'aide est aussi dirigée sur ce sujet, mais l'aide n'est pas destinée à créer une armée.

Par ailleurs, la MINUSTAH, toujours présente, réduit ses effectifs et son mandat prend fin en octobre 2012.

Monsieur Duquesne a conclu son intervention en rappelant qu'il y a toujours un grand intérêt de la France pour Haïti, et que les occasions de coopération sont nombreuses.

4. Discussion avec les participants

- Un long débat entre les participants a eu lieu sur différents points. Entre autres :
 - sur la participation des élites haïtiennes au développement économique du pays
 - sur la visibilité de la coopération française, la présence et le rôle des collectivités territoriales françaises.
- Finalement, Jean-Louis TESTUD a conclu le débat en rappelant que le développement de la coopération décentralisée franco-haïtienne a été très important depuis quelques années. La présence des collectivités françaises dans le pays permet à la francophonie d'exister encore dans ce territoire. Et c'est grâce à cet engagement que le pays est certainement encore francophone.

RETOUR SUR UNE EXPERIENCE DE COORDINATION DES COLLECTIVITES DE BRETAGNE/DU PAYS DE LA LOIRE/DE GUADELOUPE, ENGAGEES EN HAÏTI (DEPARTEMENT DE LA GRANDE ANSE)

Octave CESTOR, conseiller municipal à Nantes Métropole a présenté la coordination :

La coordination compte 10 collectivités territoriales de différents niveaux et Cités Unies France.

Suite au séisme de 2010, il y a eu une volonté des collectivités territoriales de s'engager en Haïti sur le long terme, vers des secteurs et thématiques en lien avec les compétences des collectivités partenaires et de mettre en évidence la relation de collectivité à collectivité.

Dominique GUILMIN, responsable coopération au conseil général des Côtes-d'Armor a ensuite présenté les projets mis en place avec plus de détails.

L'engagement dans le département de la Grande Anse est né d'un double constat :

- Il était impossible de s'engager dans des zones très fortement touchées par le séisme, mais il y avait tout de même une volonté de résonance par rapport au séisme.
- Le département de la Grande Anse a pris en charge les populations touchées par le séisme.

Le thème principal pour l'engagement de la coordination en Haïti est aller vers une finalité politique plus précise : renforcer la gouvernance locale à travers l'accompagnement de la décentralisation, plutôt que de se concentrer uniquement sur la solidarité internationale.

Le but est donc de travailler directement avec les élus, grâce à l'Association des Maires de la Grande Anse (AMAGA), créée en 2007.

La coordination est ensuite née d'une volonté commune d'aller et de travailler sur un même territoire. Haïti a donné cette chance de se retrouver à travailler entre 10 collectivités françaises de différents niveaux, avec, pour certaines, une première expérience dans la coopération décentralisée. Cette coordination est donc l'occasion pour ces collectivités de s'engager dans une première expérience sous tutelle, afin de s'approprier la coopération décentralisée.

Une charte de coordination a été élaborée, comprenant la mutualisation des budgets et un engagement spécifique dans un domaine de chaque collectivité en fonction de ses compétences.

Par exemple le CG des Côtes d'Armor, pilote de la coordination, se focalise sur le développement de l'agriculture et est chef de file d'un projet de renforcement des capacités de l'AMAGA (formations...). Ainsi, le budget de la coordination a été mutualisé pour permettre par exemple à l'AMAGA d'avoir des bureaux et une cellule technique et administrative. L'AMAGA compte aujourd'hui 7 salariés.

La coordination travaille également avec des services déconcentrés de l'Etat haïtien qui voit tout l'intérêt d'une telle complémentarité.

Maurice BERTHIAU, Directeur de la coopération décentralisée à Nantes Métropole, nous expose l'exemple de la ville de Nantes, engagée dans le domaine de la santé, avec un programme mis en place entre le CHU de Nantes et celui de Rennes pour le renforcement des capacités et des compétences de l'hôpital Saint-Antoine de Jérémie.

Nantes Métropole est engagée dans le domaine de l'eau et l'assainissement dans un programme de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des élus de l'AMAGA en matière d'eau, d'assainissement et de prévention des risques naturels et sanitaires.

Jean-Claude FIGNOLE, Maire des Abricots, Département de la Grande Anse, rappelle que l'idée de départ de cette coopération n'était pas d'être dans une démarche d'aide humanitaire, mais bien d'un échange mutuel. Dans ce sens, les Maires de la Grande Anse souhaitaient qu'il y ait un véritable retour sur investissement en faveur des collectivités françaises engagées (à travers par exemple la vente de produits issus de l'agriculture, elle-même développée grâce à cette coopération...).

Maintenant, dans le département de la Grande Anse, un dispositif agricole est en train d'être mis en place. Pour Monsieur FIGNOLE, le département, dans ce domaine est la dernière chance d'Haïti. En effet, pour lui, il constitue le seul département autosuffisant alimentaires, avec un possible développement endogène.

On ne peut pas encore parler de résultat, mais les avancées sont encourageantes : les acteurs ont pu investir le département pour remplacer un Etat défaillant.

Ce dispositif agricole a été demandé par la Direction Départementale du Ministère de l'agriculture pour mettre en place la politique agricole dans le département de la Grande Anse.

Dans la même idée, CUF, dans le cadre du Fonds de Solidarité pour Haïti, s'est engagé dans la construction d'un lycée dans la commune des Abricots et d'un centre de formation agricole.

APPUI A LA GOUVERNANCE D'UNE STRUCTURE INTERCOMMUNALE DANS LA REGION DES PALMES

Cette coopération fait partie du projet du Fonds de Solidarité Haïti de Cités Unies France (CUF).

Cette expérience a été présentée par Rose-Marie SAINT-GERMES AKAR, Vice présidente de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (CACP) chargée de la coopération décentralisée et Catherine GRANEL, Directrice de cabinet à la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM).

Bien avant le séisme, les 4 maires de la Région des Palmes (Leogâne, Gressier, Grand Goâve et Petit Goâve) avaient essayé de se réunir pour œuvrer ensemble sur des problématiques partagées. Après le séisme du 12 janvier 2010, cette volonté s'est concrétisée par la signature d'une entente intercommunale. Cette initiative a été soutenue par le Ministère de l'Intérieur Haïtien de l'époque, et a demandé à CUF, à la Fédération des municipalités canadiennes (FCM) et l'association des communes Hollandaises (VNG) de soutenir les efforts de reconstruction de ces 4 communes.

Cités Unies France, dont la vocation est de mettre en relation les collectivités, a sollicité la CACEM et la CACP, qui ont une expérience de coopération décentralisée en matière de

renforcement institutionnel, afin qu'elles apportent leur expertise pour l'organisation intercommunale.

- Pour les élus de la CACEM, ce programme doit être une coopération exemplaire.

De leur côté, ils travaillent également de façon conjointe avec EDF Martinique, sur la base d'un partenariat public/privé, pour encourager et accompagner la Région des Palmes vers une électrification solaire.

- En ce qui concerne les élus de la CACP, ils ont répondu également à la demande du maire de Léogâne et de la diaspora haïtienne présente sur le territoire de Cergy Pontoise et une association a été créée : Solidarité Cergy-Haïti.

Cette expérience d'appui à la gouvernance en partenariat avec des organismes autres que des collectivités territoriales, en l'occurrence des associations de municipalités, est tout à fait nouvelle et il faut que chacun y trouve sa place.

Pour pérenniser cette action de renforcement des capacités de gouvernance à travers cette intercommunalité, une agence technique a été créée en tant que bureau d'étude dont les maires n'avaient pas le contrôle. Aujourd'hui, et à la demande des maires, une direction administrative et technique (DATIP) sous la responsabilité de la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP) a été créée.

Depuis 2010, plusieurs missions ont été organisées de la part de la CACEM et de la CACP.

Du 29 juin au 6 juillet, pour la première fois, une délégation haïtienne composée des 4 maires de la Région des Palmes et du directeur de la DATIP a été reçue à Cergy Pontoise. Ce fut l'occasion de signer, le 3 juillet 2012, la convention entre la CACP et la Communauté des Municipalités de la Région des Palmes (CMRP).

CONCLUSIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

- Jean-Louis TESTUD rappelle qu'il est nécessaire de bien expliquer aux administrés le pourquoi et l'utilité de la coopération décentralisée. Pour ce faire, il faut travailler avec la société civile, les associations présentes sur le territoire et impliquer les habitants.
- Pour information et rappel : le CG des Hauts-de-Seine est très engagé en Haïti avec un projet de plus de 2 millions d'euros, notamment dans le développement des coopératives de cacao.
- Judith CHAVALARIAS, pour la Plateforme d'Associations franco-haïtiennes (PAFHA), souhaite rappeler que les associations sont en attente de renforcement et de formation des autorités et institutions locales, et qu'elles manifestent leur volonté de travailler avec les collectivités.
- Felicia MEDINA, Chargée de projet au Pôle Amérique latine et Caraïbes de CUF, a informé que lors de la mission de la délégation française CACP-CACEM-CUF en juin en Haïti, une rencontre a été organisée avec Monsieur Mathias LAUREUS, Secrétaire d'Etat aux Collectivités Territoriales, lequel a manifesté son intérêt et sa volonté de travailler en étroite relation avec CUF.

LISTE DES PARTICIPANTS

- Henri AREVALO, Président délégué à la coopération décentralisée, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SICOVAL TOULOUSE SUD
- Jude BAPTISTE, Conseiller, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE
- Julia BARBIER, Conseillère technique, AMF

- Vilbert BELIZAIRE, Ministre conseiller, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE
- Wilbrode BEON, Maire, CAP-HAÏTIEN
- Maurice BERTHIAU, Directeur coopération décentralisée, NANTES METROPOLE
- Florence BRISSON, Directrice Maison du tourisme et Relations internationales, ASNIERES SUR SEINE
- Leandro CARIGNANO, Chargé de mission Amérique latine et Caraïbes, SOLIDARITÉ LAÏQUE
- Octave CESTOR, Conseiller municipal, NANTES METROPOLE
- Judith CHAVALARIAS, Représentante pour la PLATEFORME D'ASSOCIATIONS FRANCO-HAÏTIENNE (PAFHA)
- Françoise CLAIREAUX, Conseillère municipale déléguée aux jumelages et à la coopération décentralisée, ASNIERES SUR SEINE
- Joël DA COSTA, Responsable de service Amérique latine et Caraïbes, SOLIDARITÉ LAÏQUE
- Pierre DUQUESNE, Ambassadeur chargé de la coordination interministérielle de l'aide et de la reconstruction en Haïti, MAEE
- Jean-Claude FIGNOLÉ, Maire, LES ABRICOTS
- Philippe FRANCOIS, Directeur général des services, SURESNES
- Valérie GAUDE DA SILVA, Chargée de coopération, SURESNES
- Catherine GRANEL, Directrice de cabinet, COMMUNUATE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE (CACEM)
- Dominique GUILMIN, Responsable coopération, CONSEIL GENERAL DES CÔTES D'ARMOR
- Emmanuelle HAY, Coordinatrice DOM-TOM, CNFPT PARIS
- Charles JOSSELIN, Président du Fonds de Solidarité Haïti, CITES UNIES FRANCE
- Franck LOMBION, Directeur de cabinet, MORNE À L'EAU
- Felicia MEDINA, Chargée de mission au Pôle Amérique latine et Caraïbes, CITES UNIES FRANCE
- Myrtha MESADIEU, Stagiaire relations internationales, SURESNES
- Charlotte RIEUF, Chargée de programmes, CONSEIL GENERAL DES HAUTS DE SEINE
- Marianne RIVAL, Assistante Stagiaire au Pôle Amérique latine et Caraïbes, CITES UNIES FRANCE
- Jean-Louis SABATIÉ, Consultant, CITES UNIES FRANCE

- Rose-Marie SAINT GERMES AKAR, Vice présidente chargée de la coopération décentralisée, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE (CACP)
- Daniel SCHLOSSER, Conseiller, MAEE
- Jean-Louis TESTUD, Adjoint aux relations internationales, SURESNES
- Nicolas WIT, Directeur général adjoint, CITES UNIES FRANCE

EXCUSES

Jacqueline BAURY, Présidente, HORIZONS SOLIDAIRES

Denise BOCQUILLET, Adjointe au maire, ARRAS

Alexis CHAREYRON, Chargé de mission, CONSEIL GENERAL DE LA SAVOIE, PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRE

Pierre COHEN, Député-Maire, TOULOUSE

Dominique DE LONGEVIALLE, Coordinateur régional, AGENCE FRANCIASE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

Christian DUPUY, Maire, SURESNES

Maryse DUSSELIER, Déléguée aux relations internationales, ARF

Fleur FERRY, Chargée de coopération, CONSEIL GENERAL DE LA SEINE MARITIME

Michel FORST, Secrétaire général, COMMISSION NATIONALE CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME

Alix FRANCOISE, Coordinateur régional, AFD

Vanessa LAMOTHE MATIGNON, Ambassadrice, AMBASSADE D'HAÏTI EN FRANCE

Roselyne LEFRANCOIS, Adjointe aux relations internationales, RENNES

Olivia TAMBOU, Adjointe aux relations internationales, ANGERS